

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 26 février 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Leduc. — En ravissant, par Reine. — Poésie : Le faubourg St-Roch, par J. B. Caouette. La mère du missionnaire. — Le dévouement. — Nos gravures. — Nos primes. — Le jeu de billard. — Comment s'habiller. — Choses et autres. — Récréations de la famille. — Feuilleton : Jean-Jeudi. — Fumisterie.

GRAVURES : La guerre au Burmah. — Avant-garde d'une colonne anglaise attaquant l'ennemi. — La proie disputée. — La vieille diligence canadienne allant de Montréal à L'Annapolis. — Le départ des missionnaires. — Deux toilettes.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86

94 PRIMES \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



AUJOURD'HUI, le commencement de ma causerie ira tout seul. Au moment des élections, dont je ne connais pas encore le résultat, il est tout naturel que je vous parle d'un candidat ; c'est un sujet essentiellement d'actualité, et comme je n'ai que du bien à dire de l'homme en question, je crois pouvoir me risquer à faire un peu de politique — bien inoffensive — comme vous allez en juger.

Ce candidat fait-il parti des élus ? je l'ignore, mais j'ai de bonnes raisons pour croire qu'après avoir été vaincu dans maintes luttes, il a enfin obtenu la récompense suprême.

Celui qui a brigué tant de fois les suffrages de ses "libres et intelligents électeurs" n'a jamais appartenu à aucun parti politique ; jaloux de sa liberté d'action, il s'est tenu à l'écart de tout ce qui aurait pu devenir une entrave à son indépendance ; jouissant d'une fortune qui lui permettait de ne pas avoir recours à la caisse d'un comité central, il a toujours fait ses élections tout seul et sans le moindre agent ; il n'a jamais acheté aucun vote, rien promis à la femme d'un électeur et, différent en cela aussi de tous les hommes qui s'occupent de politique, n'a jamais fait espérer à ses électeurs "plus de beurre que de pain," comme disent les malins.

Jamais on ne l'a vu faire planter des jalons, pour indiquer le tracé d'un chemin de fer imaginaire, et il s'est toujours bien gardé d'insinuer que le gouvernement ferait construire des ponts sur la longueur des rivières et des brises-glaces sur les grandes routes.

Et cependant, chaque élection lui a coûté au bas mot plus de six mille piastres !

Il inondait le pays d'affiches contenant sa profession de foi.

*** Ce candidat, élu ou non, n'en restera pas moins un type étrange.

Excellent homme, bien élevé, généreux, ce singulier aspirant député poussait même la bonté à l'extrême et, pour vous en donner une idée, figurez-vous qu'à l'encontre de ses voisins, il ne plantait pas ses arbres fruitiers en dedans des murs de sa propriété, mais bien en dehors, "afin, disait-il, que les passants altérés puissent apaiser leur soif."

Un fou ! allez-vous dire.

Pardon ! c'est un bien grand mot que l'on emploie

trop souvent à tort, et je crois qu'il vaudrait mieux dire, comme un écrivain qui a eu des rapports avec lui, qu'il avait des "culs de sac dans le cerveau."

Ce brave homme a-toujours, a-t-il dit plus d'une fois, et je vous répons d'arriver à faire naître l'attente la plus parfaite qu'on puisse rêver entre les riches et les pauvres, entre patrons et ouvriers, entre gendres et belles-mères."

*** Comme je vois que vous cherchez en vain le nom de ce citoyen phénomène, je vais vous le dire.

C'est Adolphe Bertron, *candidat humain*, récemment décédé à Paris.

Pendant trente ans ce brave citoyen s'est présenté à toutes les élections qui ont eu lieu en France et, bien que souvent il ne lui est arrivé de n'avoir qu'une voix, la sienne, il a eu le plaisir de constater pendant les dernières années de sa vie qu'il avait réussi à obtenir jusqu'à dix suffrages.

Voici comment s'exprime Grimsel, dans le *Gil Blas*, en parlant de lui :

La démençe politique s'était emparée de lui à la suite d'une fluxion de poitrine qui, d'ailleurs, l'a conduit jusqu'à quatre-vingt-quatre ans. Il m'a raconté un jour avec le plus grand sang-froid que tous ses malheurs venaient de ce que ses deux poumons ne pouvaient pas vivre ensemble. Le poumon de droite était bonapartiste et celui de gauche était républicain. En vain, il essayait de les mettre d'accord et leur tenait ce raisonnement plein de sens : "Puisque vous êtes destinés à passer votre existence côte à côte, tachez de vous faire des concessions mutuelles."

Rien n'y faisait. Ces deux inscissibles poumons en arrivaient quelquefois à se battre comme des chiffonniers, ce qui lui causait des déchirements intolérables. Et il terminait son récit par ces mots empreints d'une résignation touchante : "Le plus grand malheur qui puisse arriver à un homme, c'est d'avoir deux poumons qui n'ont pas les mêmes opinions politiques et sociales."

Somme toute, c'était, je le répète, un très brave homme, qui est mort dans les sentiments les plus religieux, et j'espère qu'enfin il a pu prendre place maintenant parmi les élus, que les Américains nomment, avec raison, "la majorité."

*** Cette théorie de l'antagonisme des poumons a peut-être du vrai et, en y réfléchissant bien, je trouve qu'elle explique parfaitement les volte-face de certains hommes politiques de notre pays. X... était des plus ardents il y a quinze mois, aujourd'hui il est d'une tiédeur étrange.

Comment en un ploub vil l'or pur s'est-il changé ?

Mais c'est bien simple, question de poumons !

Quand X... a prononcé son discours au Champ-de-Mars, c'était le poumon gauche, côté du cœur, qui était le plus fort, aujourd'hui l'autre, le côté droit, prend sa revanche.

C'est clair comme du crystal de roche, et X... n'est nullement responsable de ce que vous appelez sa volte-face.

Je sais bien que beaucoup de mes lecteurs n'en croiront pas un traitre mot, mais enfin c'est un système.

Voyez donc comme on pourrait l'appliquer avec fruit dans la vie privée.

A... rentre chez lui ; il est d'une humeur charmante ; hier il voulait jeter la maison par la fenêtre.

— Enfin, mon cher ami, lui dit sa femme en l'embrassant, tu es redevenu bon ; mais, explique-moi donc pourquoi tu étais si méchant hier ?

— Eh ! ma toute belle, c'est ce satané poumon droit qui avait le dessus, aujourd'hui c'est l'autre, le bon.

— Ce cher petit poumon gauche ! c'est là, hein ?

oui, je sens ton cœur qui bat, mais qui bat.....

— Chut ! nous parlerons de ça tantôt !

Oh, vous avez beau dire, la théorie des poumons a son bon côté !

*** J'ai encore quelque chose à vous dire à propos d'élections. Ce ne sera pas long, on pourrait m'accuser de me mêler ici de ce qui ne me regarde pas.

Vous n'ignorez pas que nous avons une loi électorale très sévère, si sévère même que toute élection contestée est généralement une élection annulée ; eh bien ! je voudrais compléter la législation sur ce point, par l'addition d'un tout petit amendement ainsi conçu :

Article unique.—La formation de tout comité

électoral est formellement interdite, sous peine de privation de droits civiques pendant vingt ans, applicable au candidat qui aura autorisé telle formation de comité.

Vous ne saisissez peut-être pas immédiatement l'apropos de cette nouvelle loi. Il existe cependant.

Ouvrir un comité est souvent faire œuvre de corruption, corruption déguisée, si vous voulez, mais qui n'en existe pas moins.

Un candidat sait que John Smith a beaucoup d'influence dans son quartier et qu'il l'emploiera contre lui, mais on lui apprend qu'il a besoin d'argent et que cinquante ou cent piastres lui seraient très utiles pour le tirer de sa gêne.

— Louez la moitié de son magasin, dit le futur député, donnez-lui cent piastres, cent-cinquante, s'il le faut, mais louez ; et il ajoute tout bas : "Il sera gelé, le plus qu'il pourra faire, sera de rester coi."

Et en effet John Smith est gelé !

Il arrive aussi que l'on emploie dans un comité des électeurs indécis, tièdes, mais qui peuvent devenir des adversaires ; on les paie grassement pour venir tous les soirs fumer au comité et, il est évident que ces braves gens feraient preuve d'indélicatesse s'ils ne votaient pas pour celui qui rémunère si bien leurs services.

*** Si l'hôtelier voisin est également un tiède— chose peu probable, car d'ordinaire les propriétaires d'établissements licenciés sont chauds—on va chez lui, on prend l'absinthe deux ou trois fois par jour, on le gêle.

Il en est de même des cochers dont on peut avoir besoin avant l'élection.

Tout cela est l'œuvre du comité, et il en coûte cher.

Donc, au nom de la morale et de l'économie, la suppression des comités serait chose très utile.

Les candidats devraient faire leur élection seuls, sans aucun secours de nature quelconque, sans orateurs, sans comités, sans agents et... sans argent.

J'irai même plus loin, je propose qu'aussitôt la date des élections fixée, on mette les candidats dans une maison de santé ou ailleurs, et qu'on les garde là, sans aucune communication avec le monde extérieur, jusqu'au lendemain de la votation.

Cette retraite forcée ferait certainement du bien à quelques-uns d'entre eux, et celui qui emporterait le mandat de député serait vraiment l' élu du peuple.

Si nos législateurs ont besoin d'autres renseignements ou de nouveaux arguments, je me tiens à leur disposition et me ferai un véritable plaisir de les éclairer.

Ces mesures devraient s'appliquer aux élections municipales, mais nul ne pourrait être candidat échevin, avant d'avoir atteint, ce que j'appellerai : l'âge de probité.

Si cette dernière condition avait été exigée à New-York, le pénitencier des Tombs aurait actuellement moins de pensionnaires.

*** Des échevins de New-York aux forçats, la transition est facile.

Il vient de paraître en France un ouvrage intitulé : *Le monde des Prisons*, par M. l'abbé Moreau, ex-aunônier des maisons centrales, ouvrage qui a beaucoup attiré l'attention publique.

L'auteur connaît son sujet et on trouve dans son livre plus d'une remarque que l'on peut étudier avec fruit ailleurs qu'en pays de France.

M. l'abbé Moreau semble ne pas avoir en haute estime le personnel administratif, puisqu'il n'hésite pas à affirmer que c'est en grande partie le choix de ce personnel qui vicie les prisonniers et les amène à la récidive.

Voici une réflexion qui a un bien grand caractère de gravité, et il y aurait peut-être lieu d'examiner si elle peut s'appliquer chez nous.

Les juges et magistrats de police auront là un sujet de méditation à approfondir.

M. Moreau n'hésite pas un seul instant à condamner le travail en commun et à recommander l'adoption du système cellulaire appliqué dans toute sa vigueur.

"La cellule pour tous, dit-il, la cellule ; ce supplice horrible agira plus énergiquement que quoi que ce soit. Les voleurs susceptibles d'un retour au